



Accident de la route avec une voiture (type b) et un scooter.

Par **canaple_old**, le **20/11/2007** à **16:04**

Après une soirée d'anniversaire, j'ai effectué un demi tour sur une route nationale. Lors de ma marche arrière, je regarde à gauche et à droite, à ma droite j'aperçois (environ une centaine de mètre) un scooter, je stop donc pour qu'il me passe devant. A ma grande surprise, le scooter qui roulé à vive allure (impossible de dire combien) à effectué une longue diagonale (comme pour rejoindre l'autre côté de la rue) pour venir me percuter sur le flanc de la voiture (impact direct, pas de freinage). BILAN : mes tors : (et je les reconnais) demi tour sur une ligne blanche. Le SCOOTER : deux jeunes (17 ans). Passager sans casque avec pizza et yaourts dans les mains, pilote avec casque sur le front, contrôle d'alcoolémie positif pour les deux, franchissement de la ligne blanche avant de me percuter. Emmenés tous les deux par les pompiers, ils non pas subits de blessure graves. Dans toute cette histoire, qu'est ce que je risque et que risque t'ils???? P.S : Un des policier à été très virulent avec moi (alors que vous imaginé mon état) et après mon contrôle à l'éthylomètre (résultat 0.00) m'a imposé un second contrôle puis un troisième après avoir contrôlé les deux jeunes. En avez t'il le droit?